

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10
Absents : 2

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 20 avril à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mr le Premier Adjoint, Benoit MILHET.

Date convocation :
Le 13 avril 2023

N°2023_D20 : Vote du Budget Primitif 2023.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

CABROL Jacqueline donne procuration à RAYSSEGUIER Christian

CATALA Gérard, a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur MILHET Benoit propose au Conseil Municipal le Budget Primitif de la Commune pour 2023.

Le conseil examine le budget primitif de 2023.

Après délibération,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune pour 2023 qui se trouve en annexe.

Fait à Boissezon le 20 avril 2023,

Le Maire adjoint,
Benoit MILHET

Certifié exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
sous-préfecture le 21 avril 2023. Municipal.